

CHAMPIONNAT DE VAUCLUSE JEUNES 2017

REGLEMENT INTERIEUR

1) ORGANISATION GENERALE

1.1 Conditions de Participation

Cette compétition d'échecs rapide est ouverte à tous les licenciés jeunes du département du Vaucluse (licence A obligatoire).

1.2 Déroulement de la compétition

- Les droits d'inscriptions sont : gratuits pour tous les jeunes
- Le championnat est organisé conjointement par le CVJE 84 et le club de l'ELO
- Il se déroule à Orange 84100 – Parc des Expositions

1.3 Inscriptions

- ***Les joueurs doivent s'inscrire impérativement avant le 10 novembre 2017, 20H.***

Les inscriptions se feront par club, par les représentants des clubs et seront adressées par internet à l'adresse de l'arbitre principal : herve.henry@orange.fr ou la Présidente du CVJE, MP Bartolo cadomp@yahoo.fr

2) ORGANISATION DE LA COMPETITION

2.1 Calendrier

La date et les lieux sont fixés par l'organisateur.

Le championnat de Vaucluse jeunes à lieu à **Orange 84100** le dimanche 12 novembre 2017

Pointage des inscriptions par l'organisateur de 9h30 à 10h15

Affichage des appariements à partir de 10h25

Début 1^{ère} ronde 10h30

Remise des prix 18h00

2.2 Type de tournoi et Cadence :

Système Suisse standard ou Tournoi toutes rondes suivants catégories.

Géré en Open par Ordinateur (logiciel Papi 3.2 / FFE)

7 rondes (maximum) de 2 X 15 minutes avec un ajout de 3 secondes par coup

Consigne fédérale: 3 coup illégaux = perte de la partie.

Les jeunes sont répartis en catégories suivant l'âge (catégories FFE).

Les filles joueront dans leur tournoi respectif ou auront la possibilité de jouer dans un tournoi mixte garçon.

Si le nombre de participants dans un groupe est inférieur à 8, le tournoi sera toutes rondes.

2.3 Forfaits

Seront déclarés forfaits les joueurs qui ne seront pas présentés à leur table 15 minutes après le début officiel de la ronde. Si un joueur est forfait sans excuse, il sera exclu de la compétition.

2.4 Classement et Départages :

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Pour le titre de champion du Vaucluse et pour les places ex aequo le départage se fait en utilisant dans l'ordre (Systèmes départages: Voir le livre de l'arbitre chapitre 2.4) :

1^{er} Buchholz tronqué

2^{ème} Buchholz

3^{ème} Performance

2.5 Prix :

Les titres de champion, championne, vice-champion, vice-championne de Vaucluse sont attribués au 1^{er} et 2^{ème} de chaque tournoi.

Coupes aux vainqueurs de chaque groupe.

2.6 Consigne disciplinaire :

Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils doivent être éteints et rangés dans les sacs. Si un tel appareil est visible ou produit un son, le joueur perdra la partie et son adversaire gagnera (article 11.3b règle FIDE).

Tous les participants ou autres personnes autorisées au championnat doivent respecter les lieux d'accueil.

En cas de dégradation volontaire des lieux, le remboursement sera exigé et l'auteur sanctionné.

3) ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par un arbitre fédéral 1, 2 ou 3 choisi par le directeur de la compétition. L'arbitre est chargé de veiller au bon déroulement de la compétition et de transmettre les résultats du tournoi au directeur de la compétition et aux responsables Homologations de la ligue et FFE. L'arbitre principal sera assisté de plusieurs adjoints.

4) DIVERS

4.1 Les participants s'engagent à respecter le présent règlement, et les règles de jeu de la FFE et de la FIDE en vigueur ainsi que la charte du joueur d'Échecs.

4.2 L'organisateur peut décider d'accepter des inscriptions le jour même en raison de circonstances exceptionnelles.

Arbitre Principal
Hervé HENRY

L'Organisateur
Marie-Paule BARTOLO